

Politique de mise à jour des règlements de Cricket Canada

Approuvé par : Conseil
d'administration, 31 août
2017

Dernière mise à jour :
2017

No. de document
CC-POL-004

Preamble

Il existe un besoin de mettre à jour les règlements de la corporation afin de s'assurer qu'ils continuent de respecter les exigences du gouvernement ainsi que le plan stratégique, les objectifs et le fonctionnement désiré par les membres votant de Cricket Canada.

1. Énoncé de politique

1.1 Afin de garantir que les règlements sont à jour, tel que cela est nécessaire pour Cricket Canada, le Conseil d'administration les mettra à jour chaque année. Le directeur général sera responsable d'informer le Conseil s'il y a des changements dans les exigences du gouvernement relativement à ces règlements.

2. Processus de mise à jour

2.1 Le Conseil créera un comité qui examinera les règlements chaque année. Ce comité d'examen des règlements sera composé de personnes qui participent aux activités de Cricket Canada et pourrait impliquer des consultants de l'extérieur.

2.2 Le Conseil présenter toutes les modifications recommandées conformément aux règlements actuels de la corporation.

2.3 La mise à jour des règlements sera un point obligatoire à l'ordre du jour de l'AGA. Quand aucune modification n'est soumise à l'examen et à l'approbation des membres, cette situation sera inscrite comme telle.

3. Mise à jour et approbation

3.1 Le Conseil d'administration de Cricket Canada mettra ce Code à jour tous les deux ans.

Adopté par le Conseil d'administration de Cricket Canada le :

Historique de mise à jour

No. de mise à jour	Date de mise à jour	Approuvé par	Changements majeurs ou justification des changements